

Manuels scolaires pour la rentrée 2017-2018

Cette année, les manuels scolaires, livres détachables concernant l'enseignement général, quel qu'en soit le nombre, seront distribués aux élèves des lycées professionnel, technologique et général pour le montant de la subvention couverte par la Carte « *Atout Normandie* ».

Les cahiers d'activités dans le domaine professionnel seront à la charge des familles, une commande groupée est prévu pour la rentrée. Ils vous seront facturés en début d'année avec une remise de 25% du prix. Ces cahiers concernent particulièrement le secteur professionnel tertiaire.

Les manuels scolaires classiques devront être restitués en fin d'année scolaire.

Les livres seront remis le jour de la rentrée avec les documents administratifs habituels.

NB. Se munir ce jour là de :

- **Du QRcode du dispositif « Atout Normandie »**
- **un chèque de caution (non encaissable) de 150€, avec les NOM et PRENOM de l'élève au dos.**
ATTENTION : AFIN DE FACILITER LE BON FONCTIONNEMENT MERCI NE PAS DATER LE CHEQUE (l'article 25 de la loi Sapin 2 réduit de douze à six mois la validité des chèques bancaires)

NOUVEAUTE

A partir du 1er juillet 2017, la Région lance "Atouts Normandie", un nouveau dispositif pour tous les jeunes de 15 à 25 ans résidants ou scolarisés sur le territoire normand. Il prendra le relais des actuels dispositifs "La carte Région" et "Cart'@too".